

Les Bâtisseurs de l'intégrité

RETOUR SUR 2023

N° 010

Votre bulletin trimestriel d'information sur la transparence, l'accès à l'information et la promotion de l'intégrité.

Un conseil d'administration renouvelé, l'éducation à l'intégrité portée devant les parlementaires, l'application CitizenEye et la voix de l'Est du Congo à la Conférence des États parties à la CNUCC.





Dans ce numéro

Un conseil d'administration renouvelé et une double signature pour chaque opération bancaire 03

L'éducation à l'intégrité portée devant les parlementaires 03

CitizenEye : signaler les irrégularités dans les projets d'infrastructure 04

L'Est du Congo à la dixième Conférence des États parties à la CNUCC 04

Le CERC 04

GOUVERNANCE

Un conseil d'administration renouvelé et une double signature pour chaque opération bancaire

Le 10 février 2023, le CERC a renouvelé son conseil d'administration : quatre membres inactifs ont été remplacés et cinq membres nommés, dont un expert-comptable commissaire aux comptes et un conseiller fiscal. Le procès-verbal a été légalisé par le ministère de la Justice le 15 mars 2023.

Le même jour, le conseil a désigné deux mandataires supplémentaires : toute opération bancaire – retrait, ordre de paiement, virement ou demande de relevés – requiert désormais la signature d'au moins deux mandataires, comme le prévoit l'article 20 des statuts.

PLAIDOYER

L'éducation à l'intégrité portée devant les parlementaires



Pour que chaque élève congolais en bénéficie, l'éducation à l'intégrité doit être inscrite dans la loi. En 2023, le CERC a signé un protocole d'accord avec le Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC RDC) pour soutenir les réformes en matière d'intégrité, avec un programme consacré au secteur de l'éducation.

Ensemble, ils ont rédigé deux propositions de loi : l'une institue des Clubs d'Intégrité, l'autre introduit un cours d'éducation à l'intégrité dans tous les établissements secondaires du pays. La même année, les députés membres de l'APNAC RDC ont approuvé l'initiative au sein de l'Assemblée nationale.

En 2023, 97 décideurs ont participé à deux ateliers de consultation à Kinshasa et à Bukavu, après les 96 responsables, parlementaires et experts réunis en 2022.

TECHNOLOGIE

CitizenEye : signaler les irrégularités dans les projets d'infrastructure



En 2023, le CERC a développé l'application web et mobile CitizenEye. Elle permet aux citoyens de documenter et de signaler les irrégularités qu'ils observent dans les projets d'infrastructure : détournement de fonds, corruption, mauvaise qualité de construction.

Grâce aux notifications en temps réel et à la géolocalisation, les citoyens transmettent leurs preuves directement aux bailleurs et au Gouvernement. L'application leur donne aussi un canal pour exprimer leurs préoccupations et exiger des comptes.

NATIONS UNIES

L'Est du Congo à la dixième Conférence des États parties à la CNUCC



Du 11 au 15 décembre 2023, les représentants du CERC ont participé à distance à la dixième Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue à Atlanta, aux États-Unis.

Leurs contributions ont porté sur les liens entre la corruption, le financement de la criminalité et les conflits dans l'Est du Congo, et sur les stratégies pour y faire face.

À PROPOS

Le CERC



Le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption (CERC) est une organisation indépendante, sans but lucratif, ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption. Fondé en 2017 à Uvira, au Sud-Kivu, il donne aux jeunes et aux communautés les moyens de suivre leurs services publics et d'exiger des comptes.

Le CERC a été fondé pour répondre à deux questions :

- Comment les communautés peuvent-elles obtenir de meilleurs services en utilisant l'intégrité ?
- Comment enseigner l'intégrité pour équiper la prochaine génération de leaders à dire non à la corruption ?

NOTRE MISSION

Faire progresser les connaissances sur les causes et les conséquences de la corruption, soutenir de nouvelles politiques et initiatives anticorruption en RDC, et renforcer le pouvoir des jeunes par l'éducation, la formation, le mentorat et la technologie.

NOS PRINCIPES

Intégrité · Responsabilité · Transparence · Équité · Innovation



CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION

f [cerccongo](#)

X [cerccongo](#)

in [cerccongo](#)

📷 [cerccongo](#)

www.cerc.cd

32, Avenue CPA, Quartier CPA Mushi, Commune de Mont-Ngafula, Kinshasa, RDC

info@cerc.cd · +243 977 757 227

Le CERC est une organisation non gouvernementale (ONG) enregistrée (numéro d'enregistrement : F.92/42579) dotée de la personnalité juridique par le Ministère de la Justice : JUST/SG/20/21311/2021.

Le CERC dispose du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

